



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV®](#)

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR AGRICOLE
EXPRESSION FRANÇAISE ET CULTURE SOCIOÉCONOMIQUE

Option : Toutes options

Durée : 4 heures

Matériel(s) et document(s) autorisé(s) : **Aucun**

Le sujet comporte **9** pages.

LISTE DES DOCUMENTS

DOCUMENT PRINCIPAL

Alexandra BOGAERT, La Ville est à l'écoute, *Terra Eco*, octobre 2013, p. 16

DOCUMENTS ANNEXES

Document 1 : Yvette VEYRET et Renaud LE GOIX, La ville intelligente, Le bonheur sous capteurs, *Atlas des villes durables*, éditions Autrement, 2011

Document 2 : Aurélien FERENCZI, <http://www.telerama.fr/cinema/films/her>, 19/03/2014

Document 3 : Albert, dessin, 13 février 2014, <http://www.pour-une-ville-epanouie.fr/>

Document 4 : Cahiers pratiques, Hors-série, *Solidarités numériques et politique de la ville : un levier pour réduire les inégalités*, ouvrage coédité par le secrétariat général du CIV, la Délégation aux usages de l'Internet et l'association Villes Internet, février 2011, chapitre 1, p. 9 et 10

SUJET

Quatre points seront consacrés à l'évaluation de la présentation et à celle de la maîtrise des codes (orthographe et syntaxe).

PREMIÈRE PARTIE (7 points)

En vous appuyant sur **le document principal** et sur vos connaissances personnelles, répondez aux questions suivantes.

Première question (3 points)

Relevez et reformulez trois bienfaits et trois dangers de la ville intelligente avancés par l'auteur.

Vous répondrez en une quinzaine de lignes.

Deuxième question (2 points)

Expliquez la formule suivante « Le déploiement tous azimuts des technologies numériques à la maison, dans les transports et dans l'espace public, est perçu en France comme la condition préalable à la ville durable. »

Vous répondrez en 10 à 15 lignes environ.

Troisième question (2 points)

Quel est le registre employé par l'auteur dans la première page de son article ? Justifiez votre réponse en vous appuyant sur des procédés d'écriture utilisés dans le texte (2 procédés au moins sont attendus).

Vous répondrez en 10 lignes environ.

DEUXIÈME PARTIE (9 points)

Sensibilisé par le thème « La ville en mutation » et membre de l'association des étudiants de votre établissement, vous êtes chargé de rédiger un article de trois pages environ dans lequel vous prendrez clairement position sur le sujet suivant :

La ville intelligente permet-elle l'épanouissement des individus ?

Vous défendrez votre position sur cette question, en vous appuyant sur des arguments socio-économiques et culturels précis extraits des documents joints en annexes et sur vos connaissances personnelles.

Respectez l'anonymat en ne signant pas de votre nom.

La Ville est à l'écoute

Alexandra BOGAERT, Terra Eco, octobre 2013, p. 16

Réduire la consommation d'énergie, améliorer la qualité de l'air... les raisons ne manquent pas pour rendre nos cités encore plus connectées. Au risque d'empiéter sur la vie privée ?

Mon réveil sonne. Huit heures. La course. D'abord la douche, chauffée aux panneaux solaires de mon immeuble, à énergie positive, s'il vous plaît. Un coup d'œil à ma batterie de compteurs « intelligents ». Ils suivent en temps réel ma consommation d'eau et d'électricité. Joie ! Ma facture a chuté de 15 % depuis qu'on me les a installés. Leurs alertes ont permis de détecter et colmater une fuite d'eau avant qu'elle ne noie mon porte-monnaie.

Tiens, un SMS du service des transports : mon bus ne circule pas ce matin. Des travaux d'incrustation de capteurs électroniques dans la chaussée sont en cours. Objectif : recueillir et diffuser en temps réel des informations sur le trafic. Via la géolocalisation, mon opérateur sait où se trouve mon téléphone, et moi avec lui. Il a automatiquement reconstruit mon trajet habituel à cette heure-ci et me textote un itinéraire bis. Il m'apprend que les véhicules électriques en autopartage proches de mon domicile ne seront utilisables que dans un quart d'heure. Les électrons de leur batterie ont été pompés tôt ce matin au profit du réseau électrique municipal, pour faire face à un pic de consommation. Ils rechargent. Je bois un café.

Au feu rouge, je lis mes mails.

8h45. Je file sans éteindre la lumière, ni la clim. Le détecteur de présence de l'appartement s'en chargera, la porte claquée. Je pénètre enfin dans l'habitable de ma TotomobilLib' et démarre grâce à une clé virtuelle sans contact activée en ligne et reçue sur mon smartphone. Sur le tableau de bord, un écran tactile m'assaille des dernières actualités, des places de parking disponibles sur mon trajet, du parcours pour éviter les embouteillages. Quelques publicités défilent aussi. Feu rouge. J'en profite pour lire un ou deux mails sur l'écran. Au vert, j'accélère... [...] Il n'y a pas à dire : grâce à la ville « intelligente », mon quotidien est devenu très simple.

Vous souriez ? Ce scénario ne relève pas de la science-fiction. Cette ville hyperconnectée, dite « smart », s'esquisse déjà. Le déploiement sous tous azimuts des technologies numériques à la maison, dans les transports et dans l'espace public, est perçu en France comme la condition préalable à la ville durable. Les capteurs électroniques reliés en réseaux – appelés smart grids – et le traitement des millions de données publiques et privées qu'ils recueilleront promettent une gestion « optimisée » des ressources énergétiques, des déplacements plus fluides et donc une lutte efficace contre les embouteillages et les rejets de CO₂. Sans parler des services rendus aux usagers. Enfin, à ceux qui savent se servir d'un smartphone.

Et si je n'ai pas de smartphone ?

« Il n'y aura pas de développement durable sans mesure de plus en plus fine de l'activité des individus. Ce qui induit une certaine forme de surveillance », prévient Antoine Picon, architecte et historien, auteur d'ouvrages sur les liens entre ville et science. [...] Le commissariat général au développement durable confirme : « Les différents capteurs et compteurs surveillent de plus en plus l'action de chaque individu. Le traçage et le pistage, la rupture de la confidentialité sont des dérives possibles. » « Le problème, c'est que les individus n'en ont pas forcément conscience. Ils se ruent sur les applications sans savoir quel usage sera fait de leurs données, ni sans avoir donné de consentement explicite à leur utilisation, s'inquiète Maryse Artiguelong, responsable du groupe de travail liberté et éthique à la Ligue des droits de l'homme. Or le programme de surveillance généralisée Prism nous a démontré que les entreprises privées sont disposées à ouvrir leur registre de données personnelles au plus offrant. »

Les « rassurés » et les « flippés »

« Rassurer », c'est le maître mot de la Fédération des industries électriques, électroniques et de communication (FIEEC). Elle regroupe une trentaine de syndicats d'entreprises engagées dans la construction de la « ville intelligente ». *« Il est de notre intérêt que les technologies bénéficient de la confiance des utilisateurs. Voilà pourquoi nous œuvrons pour leur assurer que les données ne sont pas utilisées à d'autres fins que celles auxquelles elles sont destinées »,* affirme la FIEEC, qui dit suivre « de très près » la directive européenne sur la protection des données personnelles actuellement à l'étude. Elle propose d'intégrer le respect de la vie privée dès la conception et le fonctionnement des systèmes et réseaux informatiques. *« Il y a une éthique, abonde Nathalie Le Boucher, directrice du programme « Smart Cities » d'Orange. Si l'on veut que le citoyen adhère à notre nouveau système, on ne va pas jouer avec ses données. »*

« Restons sur nos gardes. » C'est le message que distille de son côté la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). [...] Sa position est claire : tout ce qui permet de déterminer les habitudes des usagers (chauffage, présence dans le logement, géolocalisation) représente des données à caractère personnel. *« Il faut toujours privilégier l'anonymisation totale des données, le plus tôt possible dans la chaîne de collecte, afin qu'on ne puisse pas remonter à l'utilisateur »,* explique Sophie Nerbonne, directrice adjointe des affaires juridiques. *« Mais s'il s'agit de fournir un service individualisé, l'opérateur est autorisé à garder les données de manière nominative. À condition de respecter les droits de l'utilisateur à l'information et à l'opposition »,* précise-t-elle.

Le défi de la confidentialité

Comment les garantir ? Jean-Pierre Quémard, président de l'Alliance pour la confiance numérique, membre de la FIEEC, propose qu'un tiers neutre, dit de confiance, certifie les applications numériques. Pourquoi ? Pour assurer une utilisation encadrée des données relevées. *« Cela éviterait toute tentation de marchandisation. »* Mais les tiers certificateurs professionnels de la profession donnent des résultats mitigés, estime Dominique Boullier, sociologue des technologies de l'information et de la communication. *« À partir du moment où la confiance devient un business, ça ne peut pas marcher. L'idéal serait d'avoir une agence de l'État, indépendante de lui, qui n'aurait pas d'intérêt financier. »* Ou, mieux : contracter une assurance intégrée au prix du service, seul moyen pour l'utilisateur de faire pression sur les entreprises qui collectent ses données et les exploitent. *« Le client qui aurait un doute sur l'utilisation de ses informations pourrait demander une inspection à son assurance »,* explique le sociologue.

Redonner un peu de poids au citoyen face aux entreprises qui exploitent ses données, c'est l'ambition de la Fondation Internet nouvelle génération (FING). [...] « *Le but est de redonner du pouvoir aux citoyens en leur redonnant de l'information. C'est une autre approche de la ville intelligente qui, si elle est généralisée, permettra de combiner protection des données personnelles et mise en capacité des individus d'agir.* » Le début d'un nouveau rapport de force ? Minute ! Pour Dominique Boullier, « *seule une minorité de personnes soulèvent un problème d'acceptabilité de l'utilisation de leurs données. Globalement, si le service leur paraît intéressant, les citoyens sont prêts à accepter tout. Et n'importe quoi* ».

LA VILLE INTELLIGENTE, le bonheur sous capteurs

Atlas des villes durables, Yvette Veyret et Renaud Le Goix, éditions Autrement, 2011

[...]

Enjeux gigantesques

Certains voient dans la fascination pour la nouveauté une source potentielle de danger. « Quand il a conçu le plan Voisin, au début des années 1920 à Paris, Le Corbusier a voulu repenser la ville pour ce nouvel objet du désir qu'était la voiture, ce qui supposait de partir de rien ou d'éliminer ce qui existait, évoque le sociologue Bruno Marzloff, directeur de Chronos. Malgré tous les bénéfices de la voiture, cela a donné la ville fonctionnelle, dont on observe aujourd'hui les dégâts. Il en sera de même d'une ville numérique qui ne se concevrait qu'à partir d'un présupposé numérique. »

Les villes ne se laissent donc pas réduire au numérique, mais ne peuvent pas non plus s'en passer. Car les enjeux auxquels elles doivent faire face sont gigantesques : plus de la moitié des habitants de la planète vivent en zone urbaine. Un chiffre qui frôlera les 70 % à l'horizon 2050. [...]

Cité des services

En France, plusieurs projets ambitieux ont vu le jour. Dans le cadre du Grand Lyon, des expériences sont menées sur les économies d'énergie, via les compteurs électriques Linky, qui permettent au réseau ERDF de connaître en temps réel la consommation des foyers, ou encore sur la prévision du trafic urbain via le programme Optimod'Lyon, dont sont partenaires plusieurs grandes entreprises. Des initiatives similaires existent ailleurs, notamment à Rennes, Bordeaux, Nice ou Strasbourg.

À chaque situation correspondent besoins et axes de développement spécifiques. Tant et si bien que la terminologie générique de ville intelligente est parfois remise en question. « Ce sont les gens qui sont intelligents et agiles et en mesure d'extraire des innovations des technologies, juge Bruno Marzloff. Ce sont eux qui inventent. Si on doit parler de la ville intelligente, il me semble qu'elle a deux piliers : les smart citizens, parce qu'ils adoptent le numérique et transforment de fait l'expérience de la ville et les services, qui prévalent maintenant sur les infrastructures. Ces services, ce sont le plus souvent les gens qui les imaginent même si les entreprises et les collectivités prennent le relais. C'est pourquoi je préfère parler de cité des services. »

La faculté des citoyens à réinventer leur environnement urbain, leur capacité à trouver eux-mêmes des solutions aux problèmes qui se posent et à imaginer de nouveaux paradigmes¹ sont sans doute les principaux traits communs des villes intelligentes. C'est aussi leur voie d'accès à la ville de demain.

¹Au sens de modèle de référence

DOCUMENT 2

TÉLÉRAMA : LA CRITIQUE DU FILM « HER » LORS DE LA SORTIE EN SALLE

Dans la vie de tous les jours, on parle peu à son ordinateur. Ou alors par désespoir : « P..., arrête de mouliner ! » Le nouveau film de Spike Jonze (le réalisateur génial de *Dans la peau de John Malkovich*) imagine un futur pas si lointain où on lui parlera davantage, peut-être toujours par désespoir, et où il nous répondra. Non pas comme Siri, l'assistant personnel à la voix métallique que l'on interroge sur les téléphones Apple. Mais avec un timbre unique, et l'aptitude à éprouver – ou singer, le débat est ouvert – des émotions humaines. Ainsi la voix chaude de Samantha, sa respiration forcément feinte, le léger voile qui la rend si sensuelle s'installent-ils dans la vie de Theodore, garçon solitaire mais non dénué d'imagination : il travaille comme écrivain public pour une société qui rédige (sur ordinateur) de fausses lettres manuscrites personnalisées – belle idée parmi d'autres d'un scénario souvent inventif, récompensé d'un oscar.

Theodore sort d'un divorce douloureux, ne se juge pas très sociable. Le dialogue avec la machine se transforme peu à peu en relation inédite : assistante omnisciente, puis psy patiente, puis amie fidèle, Samantha devient un beau jour l'amante de Theodore. Virtuelle, certes, mais amante, et le plaisir semble partagé... Samantha a la voix de Scarlett Johansson – on l'a bien fait savoir au spectateur pour qu'il mette facilement en route sa propre imagination. Theodore est joué par Joaquin Phoenix, acteur borderline, plus discret que d'habitude. Leur dialogue, lui à l'écran, elle en « off », fournit l'essentiel de *Her*. Un vrai défi de cinéma, que Spike Jonze relève avec un certain brio.

Décors, costumes (le come-back du pantalon taille très haute), image (du chef op hollandais de *La Taupe*) concourent à l'invention d'un futur urbain à la suavité ouatée, pas forcément daté, loin des sombres chaos façon *Blade Runner*. Mais les heureux de ce monde-là – il y en a forcément de plus misérables ailleurs – souffrent d'une ultra-numérique solitude proche de la nôtre : belle vision des couloirs du métro où chacun parle à son système d'exploitation virtuel, un ruisseau de monologues murmurés. Dommage que l'histoire d'amour, puisque c'en est une, soit assez conventionnelle. Pour la rendre peut-être plus facilement acceptable au spectateur, la relation entre Theodore et Samantha parcourt des chemins ultra-balisés : elle est d'abord Bovary, s'ennuyant grave dans son disque dur (pardon, son Cloud) ; il est ensuite Pygmalion, mais bientôt son savoir est insuffisant à nourrir cette créature à la mémoire quasi infinie. L'intelligence, fût-elle artificielle, ne fait guère bon ménage avec la passion amoureuse. Tiens, on s'en doutait...

Aurélien Ferenczi

<http://www.telerama.fr/cinema/films/her,488720,critique.php#wHOAT5H3PqoVsGIM.99>

19/03/2014

Albert : regard d'un dessinateur de presse



Albert, jeudi 13 février 2014

<http://www.pour-une-ville-epanouie.fr/?post/Albert-%3A-le-regard-d-un-dessinateur-de-presse-3>

Territoires en politique de la ville et fracture numérique

Le constat d'une fracture numérique

La notion de fracture numérique désigne les inégalités entre territoires et individus dans l'accès et l'utilisation des nouvelles technologies. Élément de l'ensemble des inégalités de développement qui caractérisent les territoires et groupes sociaux, elle peut s'expliquer par trois types de disparités : dans les possibilités d'accès aux réseaux, dans la capacité à s'équiper à domicile, dans les usages des outils multimédias et des services de l'internet. Bien qu'elle ait sensiblement et rapidement diminué ces dernières années, le fossé numérique reste encore aujourd'hui une réalité en France, notamment dans les quartiers populaires.

Laisser faire ne ferait qu'aggraver les clivages existants, mais intervenir permet d'élaborer de nouvelles possibilités d'insertion sociale, bien au-delà d'un simple aspect technique. L'accès aux techniques permettant assez souvent d'opérer une remédiation au profit des populations concernées en matière de bien d'autres services ou d'aspects de la vie en société.

Le contexte des contrats urbains de cohésion sociale (CUCS)

Les CUCS ont succédé en 2007 aux contrats de ville et sont reconduits pour la période 2011-2014. Les CUCS sont des contrats passés entre l'État et les collectivités territoriales, qui engagent chacun des partenaires à mettre en œuvre des actions concertées pour améliorer la vie quotidienne des habitants dans les quartiers connaissant des difficultés (chômage, violence, problèmes de logement, d'éducation, etc.) et ainsi réduire les inégalités territoriales. Ce cadre contractuel offre la possibilité aux acteurs locaux de mettre en œuvre diverses actions intégrant la promotion des outils numériques et leur appropriation sociale par les habitants des quartiers populaires.

Cahiers pratiques Hors-série, Solidarités numériques et politique de la ville : un levier pour réduire les inégalités, ouvrage coédité par le secrétariat général du CIV, la Délégation aux usages de l'Internet et l'association Villes Internet, février 2011, chapitre 1, p. 9 et 10